

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

DIRECTION DE GARE DE PARIS SAINT LAZARE
MERCREDI 28 MAI 2025

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

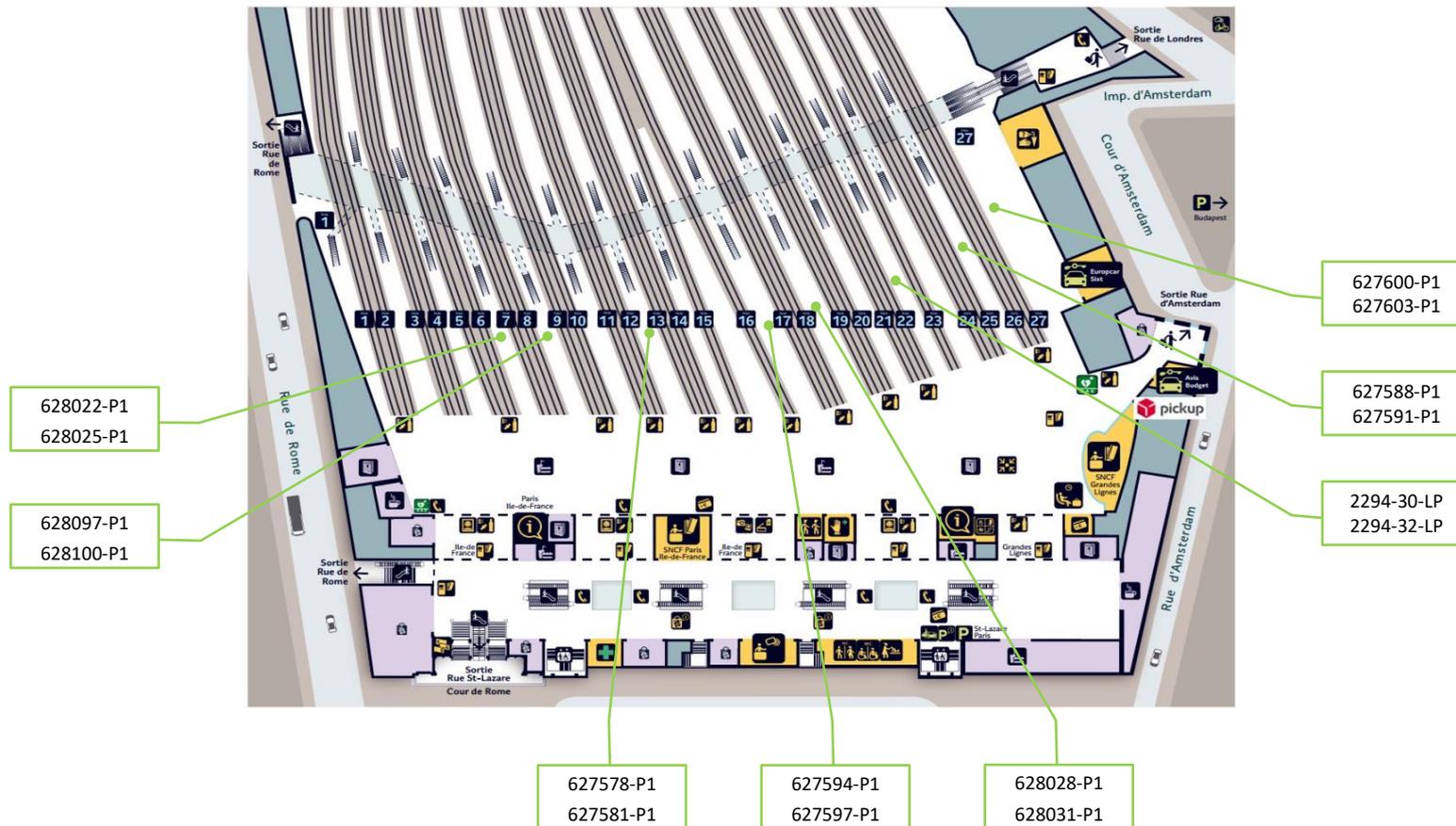
Quais

Revêtement des quais

| Mesures initiales | | | | | Après nettoyage | | |
|-------------------|---------------------|-----------------------|------------------------|---|-------------------|---------------------|---|
| N° du prélèvement | Date du prélèvement | Prélèvement | Support du prélèvement | Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$) | N° du prélèvement | Date du prélèvement | Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$) |
| 627578-P1 | 14/05/2025 | Quai n°7 Voies 12/13 | Revêtement bitumineux | 186 | 627581-P1 | 15/05/2025 | 28 |
| 627588-P1 | 15/05/2025 | Quai n°14 Voies 25/26 | Revêtement bitumineux | 72,4 | 627591-P1 | 16/05/2025 | 81,6 |
| 2294-30-LP | 14/05/2025 | Quai n°12 Voie 22 | Revêtement bitumineux | 1431 | 2294-32-LP | 15/05/2025 | 862,2 |
| 627594-P1 | 19/05/2025 | Quai n°9 Voies 16/17 | Revêtement bitumineux | 1450,8 | 627597-P1 | 20/05/2025 | 220,8 |
| 628022-P1 | 20/05/2025 | Quai n°4 Voies 6/7 | Revêtement bitumineux | 346,4 | 628025-P1 | 21/05/2025 | 27,2 |
| 628028-P1 | 21/05/2025 | Quai n°10 Voies 18/19 | Revêtement bitumineux | 204,8 | 628031-P1 | 22/05/2025 | 46,8 |
| 628097-P1 | 22/05/2025 | Quai n°5 Voies 8/9 | Revêtement bitumineux | 334,4 | 628100-P1 | 23/05/2025 | 56 |
| 627600-P1 | 26/05/2025 | Quai n°15 Voie 27 | Revêtement bitumineux | 106,8 | 627603-P1 | 27/05/2025 | 143,2 |

Quais

Revêtement des quais



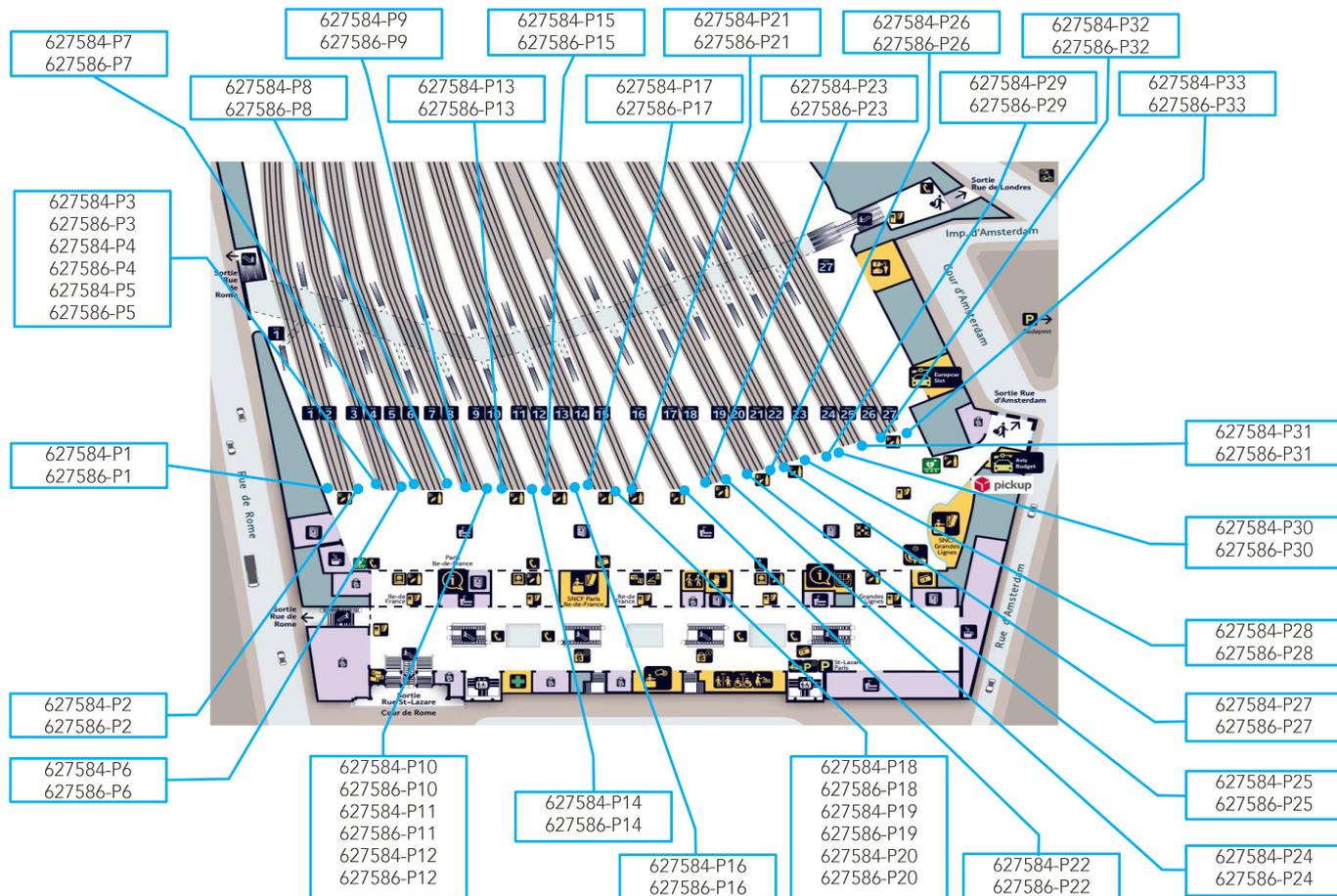
Ensemble des quais de la gare

Pupitres tous service

| Mesures Initiales | | | | | Après nettoyage | | |
|-------------------|---------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------|-------------------|------------------------|---------------------------------|
| N° du prélèvement | Date du prélèvement | Prélèvement | Support du prélèvement | Résultat lingette (en µg/m²) | N° du prélèvement | Date du prélèvement | Résultat lingette (en µg/m²) |
| 627584-P1 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°1 Voie 1 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P1 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P2 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°2 Voie 2 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P2 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P3 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°2 Voie 3 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P3 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P4 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°2 Voie 3 | Plastique téléphone | <100,0 | 627586-P4 | 16/05/2025 | <100,0 |
| 627584-P5 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°2 Voie 3 | Métal commandes verticales | <35,7 | 627586-P5 | 16/05/2025 | <35,7 |
| 627584-P6 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°3 Voie 4 | Métal commandes | 36,4 | 627586-P6 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P7 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°3 Voie 5 | Métal commandes | 37,5 | 627586-P7 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P8 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°4 Voie 6 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P8 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P9 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°4 Voie 7 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P9 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P10 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°5 Voie 8 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P10 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P11 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°5 Voie 8 | Plastique téléphone | <100,0 | 627586-P11 | 16/05/2025 | <100,0 |
| 627584-P12 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°5 Voie 8 | Métal commandes verticales | <35,7 | 627586-P12 | 16/05/2025 | <35,7 |
| 627584-P13 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°5 Voie 9 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P13 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P14 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°6 Voie 10 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P14 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P15 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°6 Voie 11 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P15 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P16 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°7 Voie 12 | Métal commandes | 43,2 | 627586-P16 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P17 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°7 Voie 13 | Métal commandes | 103,4 | 627586-P17 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P18 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°8 Voie 14 | Métal commandes | 37,5 | 627586-P18 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P19 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°8 Voie 14 | Plastique téléphone | <100,0 | 627586-P19 | 16/05/2025 | <100,0 |
| 627584-P20 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°8 Voie 14 | Métal commandes verticales | <35,7 | 627586-P20 | 16/05/2025 | <35,7 |
| 627584-P21 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°8 Voie 15 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P21 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P22 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°9 Voie 16 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P22 | 16/05/2025 | 68,20 |
| 627584-P23 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°9 Voie 17 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P23 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P24 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°10 Voie 18 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P24 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P25 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°10 Voie 19 | Métal commandes | 43,2 | 627586-P25 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P26 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°11 Voie 20 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P26 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P27 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°11 Voie 21 | Métal commandes | 31,8 | 627586-P27 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P28 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°12 Voie 22 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P28 | 16/05/2025 | 31,80 |
| 627584-P29 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°13 Voie 23 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P29 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P30 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°13 Voie 24 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P30 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P31 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°14 Voie 25 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P31 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P32 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°14 Voie 26 | Métal commandes | 59,1 | 627586-P32 | 16/05/2025 | <28,4 |
| 627584-P33 | 15/05/2025 | PTS - Quai n°15 Voie 27 | Métal commandes | < 28,4 | 627586-P33 | 16/05/2025 | <28,4 |

Ensemble des quais de la gare

Pupitres tous service





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°7 - Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 page + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002441 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627578

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

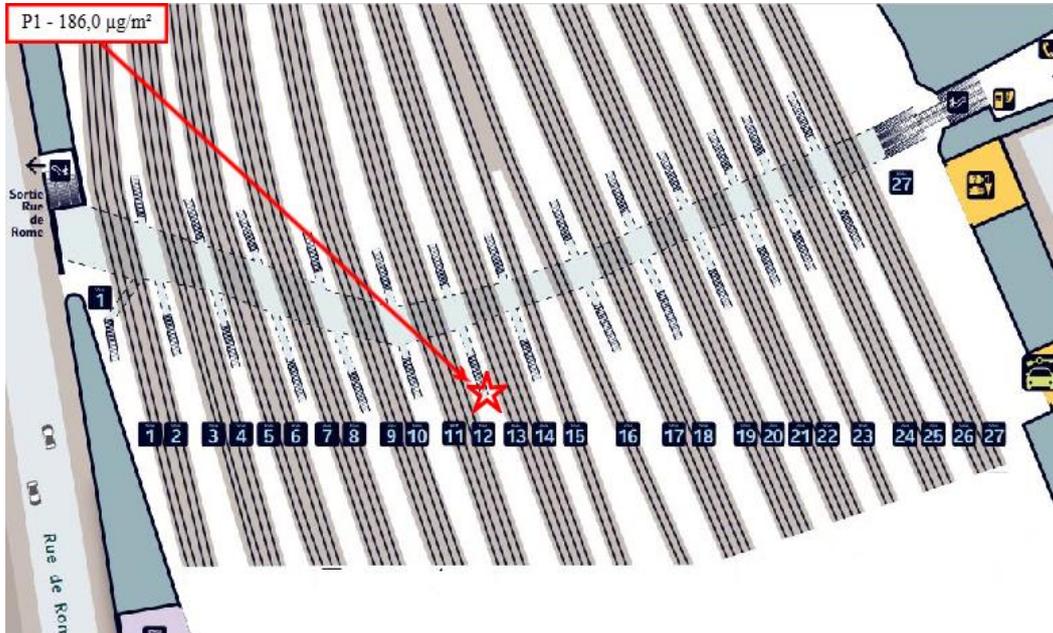
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 14/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 14/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|--|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627578-P1 | Quai | Quai 7 voie 12 Au niveau du banc Au sol | 10:15 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 186,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00627578-P1 - 186,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai 7 voie 12 Au niveau du banc Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 15/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

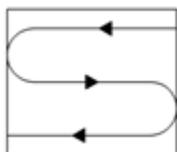


Figure 1 — Premier passage en S

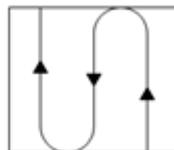


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002441-15052025-132650 du 15/05/2025 à 13:26

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002441 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002441-001 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627578
Référence prélèvement 00627578_P1
Date de prélèvement 14/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 18,6 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 186,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°7 - Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV002455 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev2 -HI25040162/00627581

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

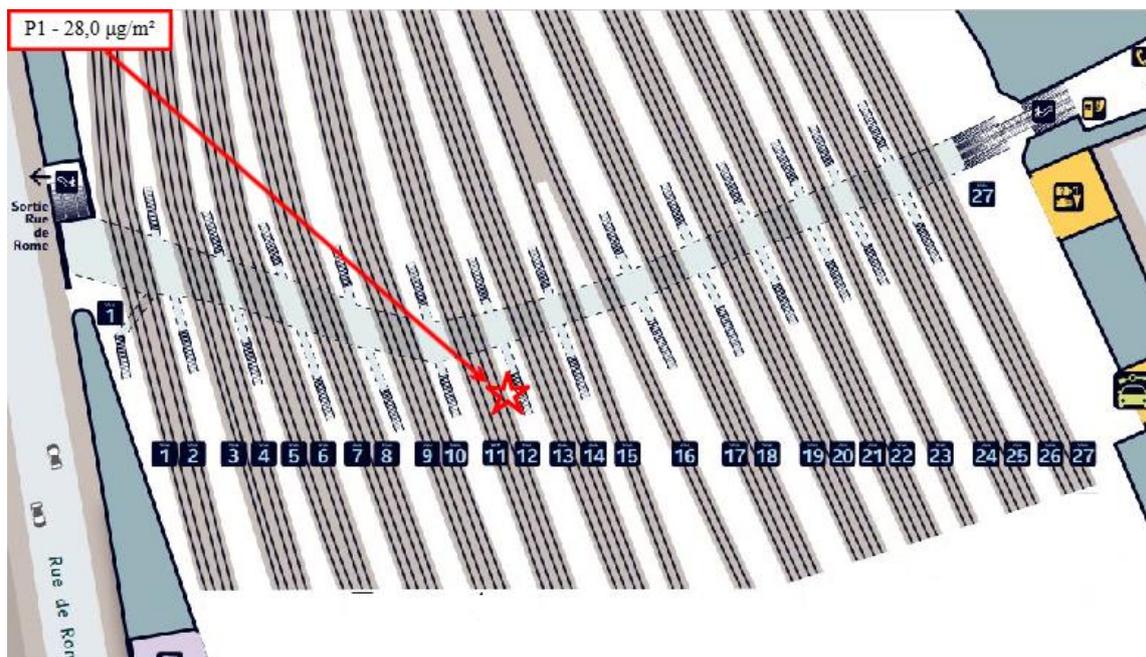
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 15/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627581-P1 | quai | Quai 7 – Voie 12 Au niveau du banc Au sol | 04:32 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 28,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00627581-P1 - 28,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 – Voie 12 Au niveau du banc Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Ce rapport HI25040162-00627581 Rev2 du 16/05/2025 annule et remplace le rapport n°HI25040162-00627581 Rev1 en date du 16/05/2025 - Élément(s) modifié(s) : Localisation du prélèvement

Malakoff, le 16/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

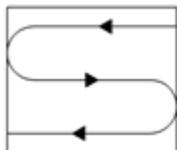


Figure 1 — Premier passage en S

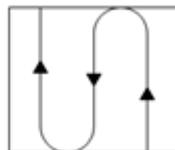


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002455-16052025-102713 du 16/05/2025 à 10:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002455
N° échantillon FlashLab : 25ENV002455-001

Date de réception : 15/05/2025
Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627581
Référence prélèvement 00627581_P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 2,80 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 14 voies 25-26

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002456 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627588

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 15/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627588-P1 | quai | Quai 14 – voie 26 Au niveau du poteau de l'horloge Au sol | 11:18 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 72,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
|  | 00627588-P1 - 72,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 – voie 26 Au niveau du poteau de l'horloge Au sol Revêtement : Revêtement bitumineux |

Malakoff, le 16/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

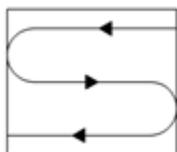


Figure 1 — Premier passage en S

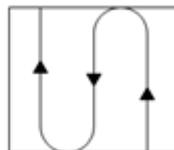


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002456-16052025-102829 du 16/05/2025 à 10:28

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002456 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002456-001 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627588
Référence prélèvement 00627588_P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 7,24 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 72,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 14 - Voies 25-26

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002466 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627591

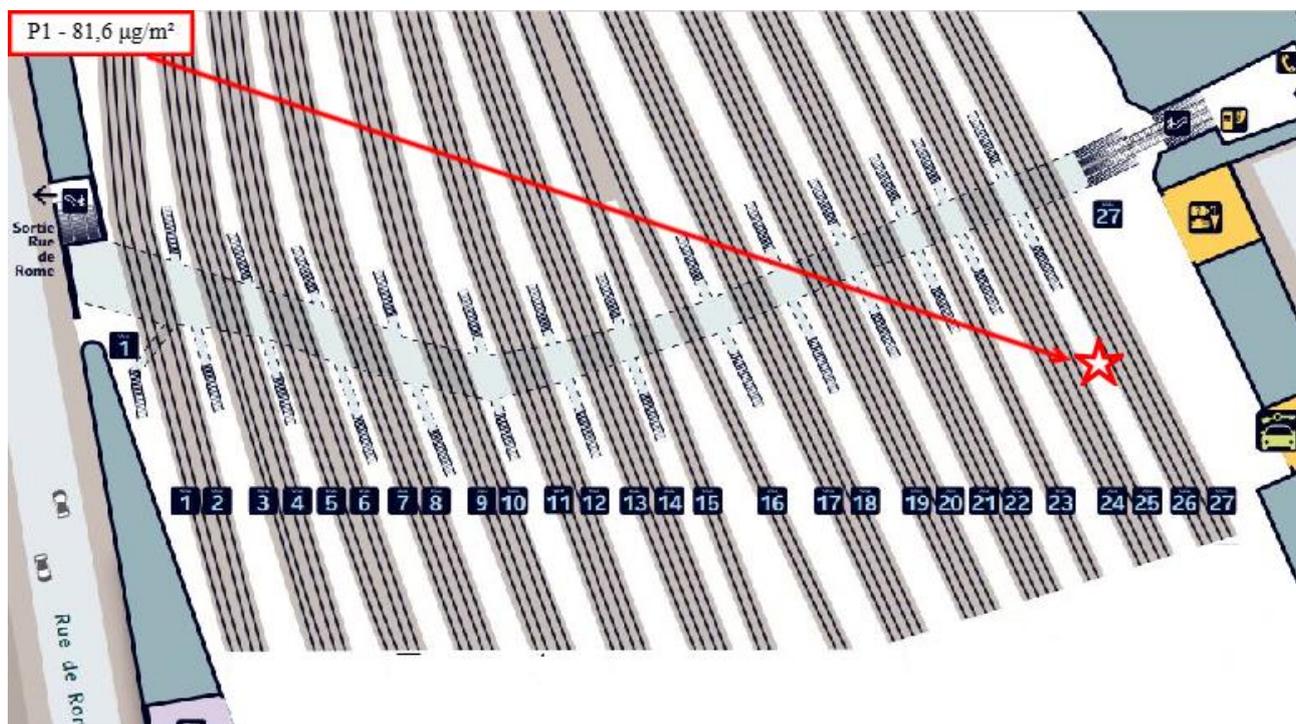
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 16/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|--|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627591-P1 | quai | Quai n° 14 - voie 25 Côté Paris Au sol | 04:00 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 81,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00627591-P1 - 81,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ quai - Quai n° 14 - voie 25 côté Paris Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 19/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

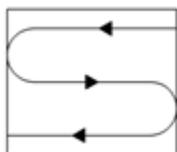


Figure 1 — Premier passage en S

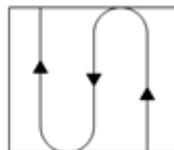


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002466-19052025-155043 du 19/05/2025 à 15:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002466 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002466-001 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162- 00627591
Référence prélèvement 00627591_P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 8,16 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 81,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



Résumé de l'opération

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

Nom Opération : Gare de Paris Saint-Lazare

N° : 3614-019

Travaux : Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 12 voie 22

**Maître d'Ouvrage : SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013
PARIS**

Adresse

GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

| Rédacteur | Visa Direction |
|---|--|
| Le : 20/05/2025 | Le : 20/05/2025 |
| VEUILLOT Franck Directeur travaux | VEUILLOT Franck Directeur travaux |
| Signature  | Signature  |

Localisation

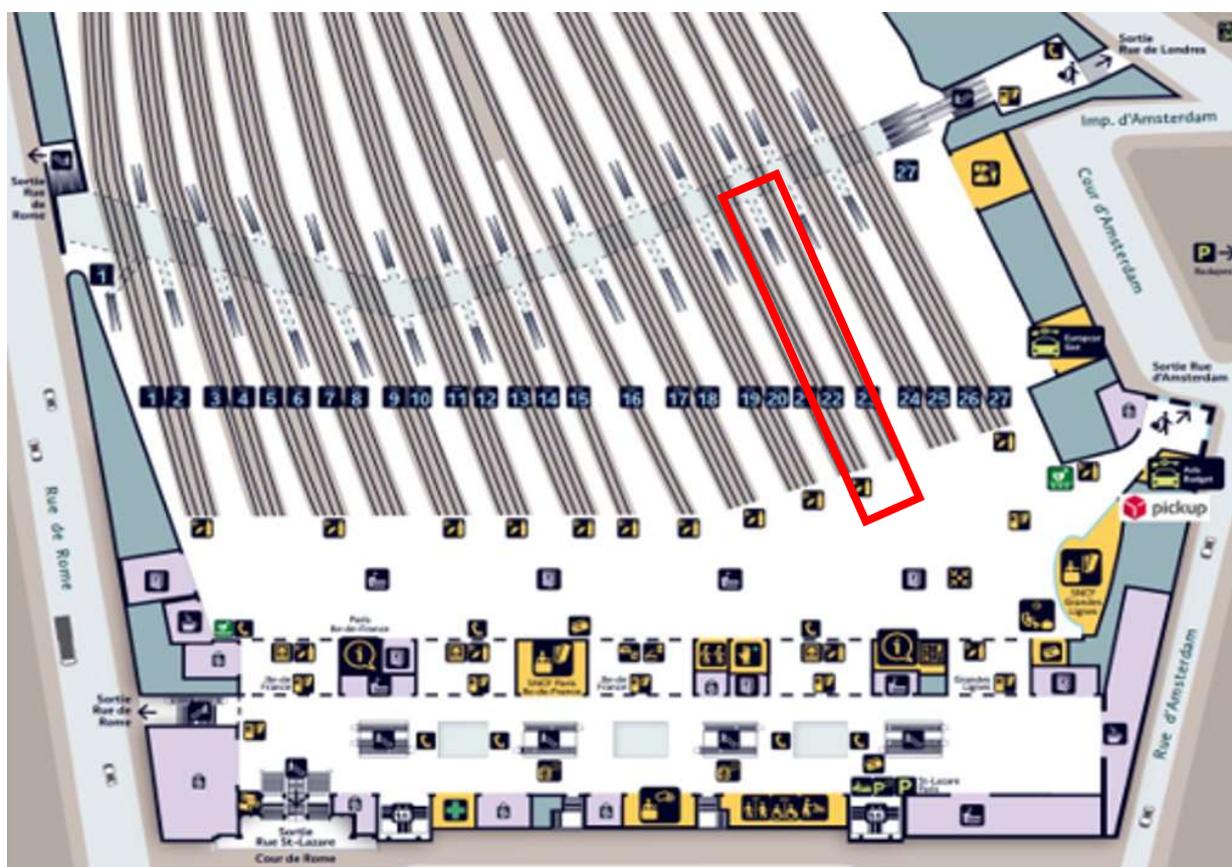
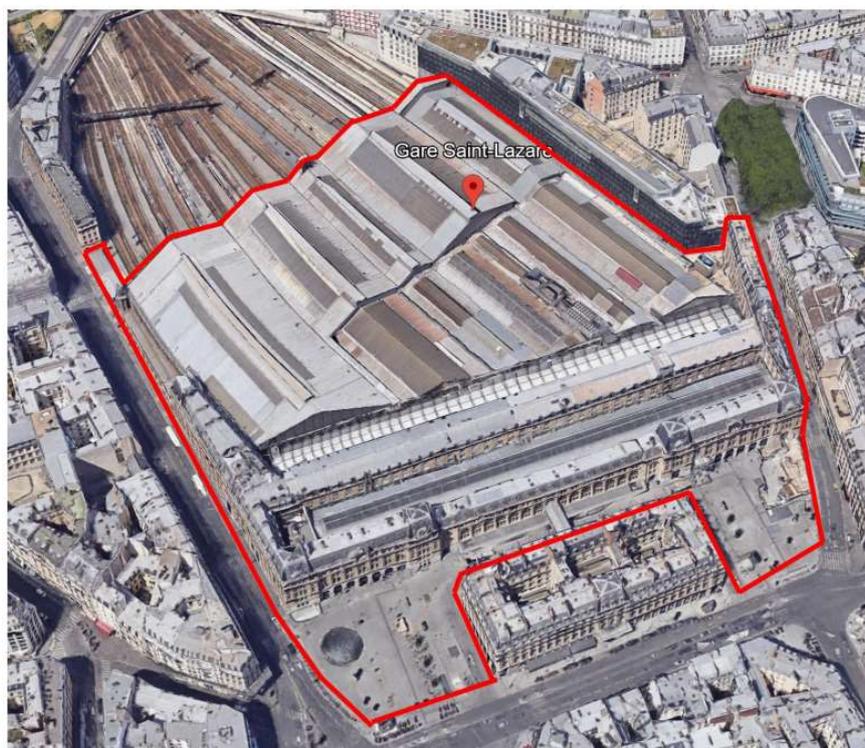


Photo avant / après



Informations complémentaires

QUAI N° 12

N° de voie : 22

Date d'intervention : 14/05/2025

Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume

Commentaire(s) éventuel(s) :

Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.

Lingette Plomb : Etat initial N° R 2501800 :

Sur le Quai : 1431 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

Lingette Plomb après intervention N° R 2501801 :

Sur le Quai : 862 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

RAPPORT D'ESSAI N° R 2501800

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

| | | | |
|--------------------------|---|---------------------|-------------|
| Nom client | MARTECH ENVIRONNEMENT | A l'attention de | M. MARZAQUI |
| Adresse client | 11/13 avenue de la division Leclerc | | |
| CP | Ville | Nb d'échantillon | 1+T |
| Dossier/ Chantier client | 94230 CACHAN 2294 Chantier WIG France 3614-17 - Gare ST LAZARE - 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS | Date de prélèvement | 15/05/2025 |

Informations laboratoire

| | | | |
|------------|----------|-----------------------|------------|
| Affaire N° | A2501800 | Fresnes, le | 15/05/2025 |
| | | Date de réception | 15/05/2025 |
| | | Date de fin d'analyse | 15/05/2025 |
| | | Nom de l'analyste | A. VITELLO |
| | | Vol. ajout HCL 0,15N | 0,025 L |

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

| Ech labo N° | Ech client N° | Description client | Surface essuyée | | Incertitude | Masse de plomb sur lingette | | | Concentration | |
|-------------|---------------|-----------------------------------|-----------------|--------------|-------------|-----------------------------|---|---|------------------------|---|
| | | | | | | μg | | | $\mu\text{g}/\text{L}$ | |
| Témoin | 2294-29-LP | Avant travaux 3614-17-001- Témoin | - | m^2 | 20% | < 0,75 | ± | - | < 30 | ± |
| Remarque : | | | | | | | | | | |

| Ech labo N° | Ech client N° | Description client | Surface essuyée | | Incertitude | Masse de plomb sur lingette | | | Concentration Surfacique | |
|-------------|---------------|--|-----------------|--------------|-------------|-----------------------------|---|-------|--------------------------|---------|
| | | | | | | μg | | | $\mu\text{g}/\text{m}^2$ | |
| E2514262 | 2294-30-LP | Avant travaux - 3614-17-002 - Quai 12 Voie 22 Milieu | 0,1 | m^2 | 20% | 143,16 | ± | 28,63 | 1431,6 | ± 286,4 |
| Remarque : | | | | | | | | | | |

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique

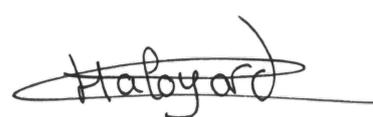
en suppléance

S. LAPARRA



Validation Qualité

A. CHALOYARD



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

RAPPORT D'ESSAI N° R 2501801

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

| | | | |
|--------------------------|---|---------------------|-------------|
| Nom client | MARTECH ENVIRONNEMENT | A l'attention de | M. MARZAQUI |
| Adresse client | 11/13 avenue de la division Leclerc | | |
| CP | Ville | Nb d'échantillon | 1+T |
| Dossier/ Chantier client | 94230 CACHAN 2294 Chantier WIG France 3614-17 - Gare ST LAZARE - 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS | Date de prélèvement | 15/05/2025 |

Informations laboratoire

| | | | |
|------------|----------|-----------------------|------------|
| Affaire N° | A2501801 | Fresnes, le | 15/05/2025 |
| | | Date de réception | 15/05/2025 |
| | | Date de fin d'analyse | 15/05/2025 |
| | | Nom de l'analyste | A. VITELLO |
| | | Vol. ajout HCL 0,15N | 0,025 L |

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des données transmises par le client, identifiées en italique dans le présent rapport.
Le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ n'est pas couvert par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

| Ech labo N° | Ech client N° | Description client | Surface essuyée | | Incertitude | Masse de plomb sur lingette | | | Concentration | |
|-------------|---------------|-----------------------------------|-----------------|--------------|-------------|-----------------------------|-------|---|------------------------|-------|
| | | | - | m^2 | | μg | \pm | - | $\mu\text{g}/\text{L}$ | \pm |
| Témoin | 2294-31-LP | Après travaux-3614-17-003- Témoin | - | m^2 | 20% | < 0,75 | \pm | - | < 30 | \pm |

Remarque :

| Ech labo N° | Ech client N° | Description client | Surface essuyée | | Incertitude | Masse de plomb sur lingette | | | Concentration Surfacique | |
|-------------|---------------|--|-----------------|--------------|-------------|-----------------------------|-------|--------------------------|--------------------------|-------------|
| | | | 0,1 | m^2 | | μg | \pm | $\mu\text{g}/\text{m}^2$ | \pm | |
| E2514263 | 2294-32-LP | Après travaux - 3614-17-004 - Quai 12 / Voie 22 / Milieu | 0,1 | m^2 | 20% | 86,22 | \pm | 17,24 | 862,2 | \pm 172,5 |

Remarque :

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Modifications apportées par rapport à la version précédente

Information modifiée :

Explication sur la modification :



Validation Technique

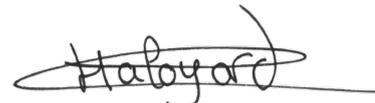
en suppléance

S. LAPARRA



Validation Qualité

A. CHALOYARD



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 - Voies 16 et 17

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002503 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627594

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 19/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 19/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627594-P1 | quai | Quai n° 9 Voie 16 Au niveau du panneau publicitaire Au sol | 09:22 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 1 450,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--|---|
|  | <p>00627594-P1 – 1 450,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n° 9 Voie 16 Au niveau du panneau Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 21/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

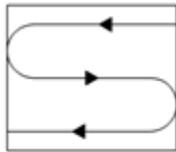


Figure 1 — Premier passage en S

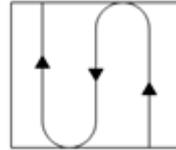


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002503-20052025-134412 du 20/05/2025 à 13:44

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002503 Date de réception : 20/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002503-001 Date d'analyse : 20/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627594
Référence prélèvement 00627594_P1
Date de prélèvement 19/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 145 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1450,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 - Voies 16/17

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002519 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627597

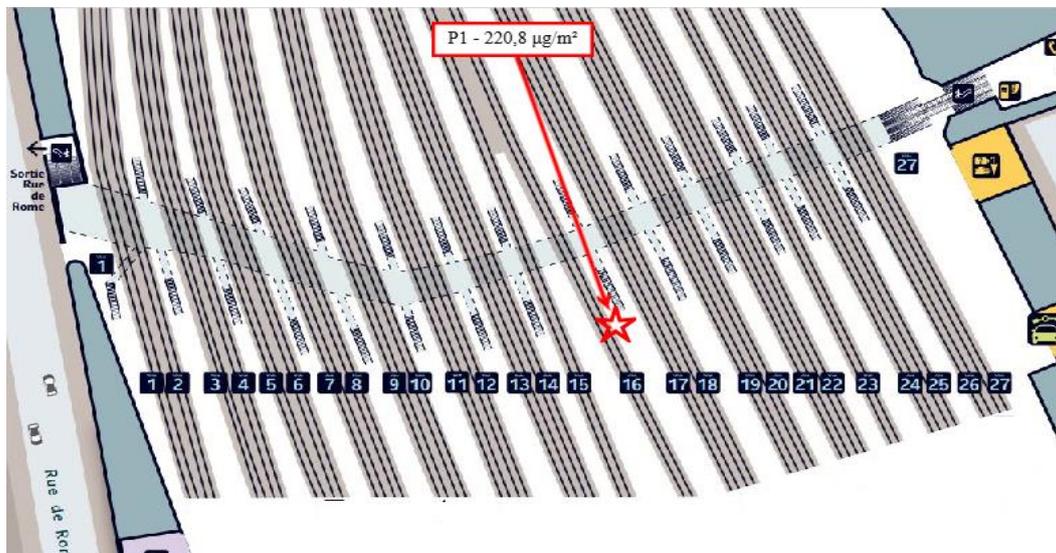
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 20/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 20/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|--------------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627597-P1 | quai | Quai n°9 Voie 16 Au niveau de panneau publicitaire Au sol | 04:55 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 220,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESRIPTIF |
|--------|--|
| | <p align="center">00627597-P1 - 220,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°9 Voie 16 Au niveau de panneau publicitaire Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 21/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

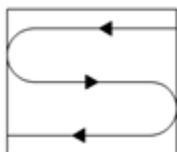


Figure 1 — Premier passage en S

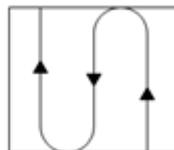


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002519-21052025-134314 du 21/05/2025 à 13:43

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002519 Date de réception : 21/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002519-001 Date d'analyse : 21/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627597
Référence prélèvement 00627597-P1
Date de prélèvement 20/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 22,1 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 220,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°4 Voies 6/7

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002520 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628022

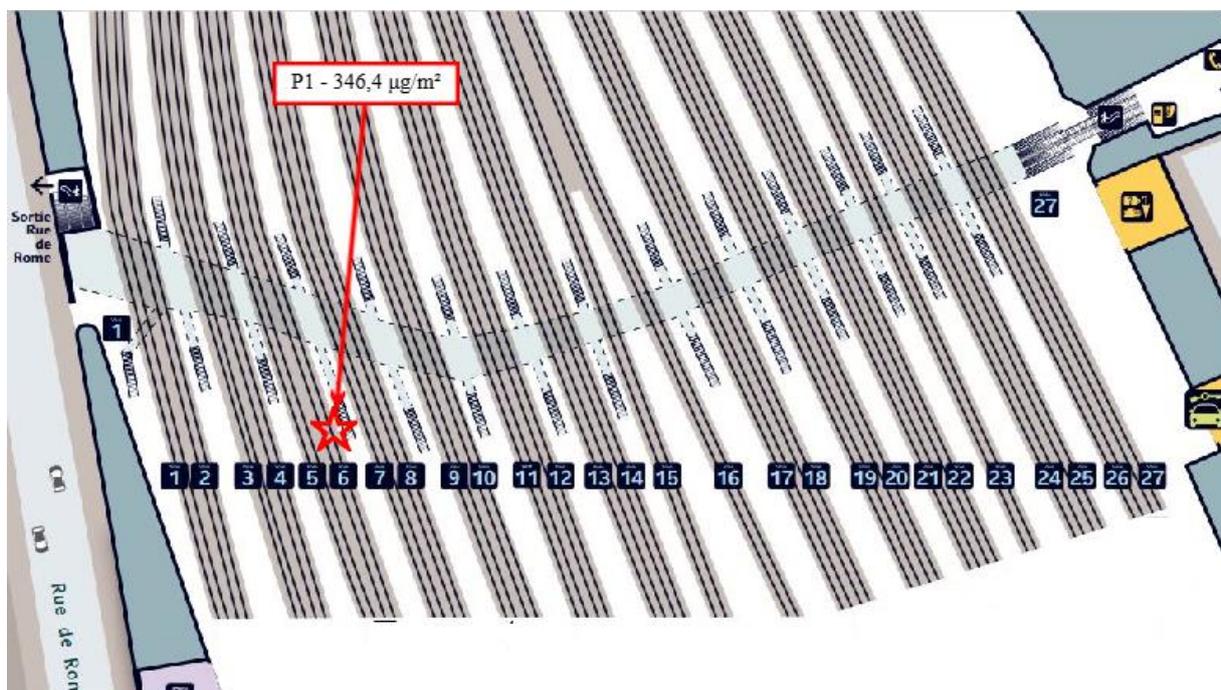
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 20/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 20/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|--|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628022-P1 | quai | Quai n°4 - voie 6 Au niveau du banc Au sol | 07:01 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 346,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|---|
| | <p>00628022-P1 - 346,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°4 - voie 6 Au niveau du banc Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 21/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

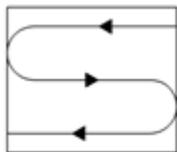


Figure 1 — Premier passage en S

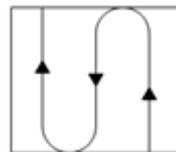


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002520-21052025-134921 du 21/05/2025 à 13:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002520 Date de réception : 21/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002520-001 Date d'analyse : 21/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628022
Référence prélèvement 00628022-P1
Date de prélèvement 20/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 34,6 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 346,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°4 Voies 6 et 7

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV002538 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628025

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

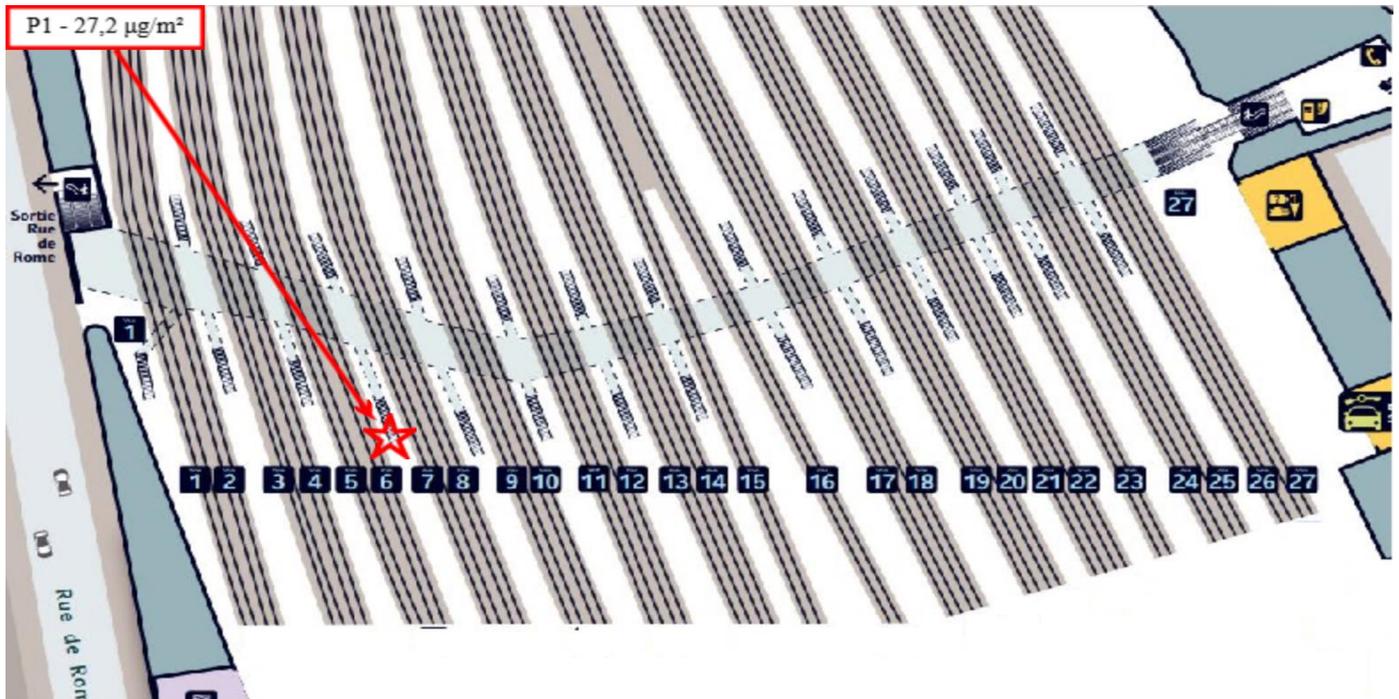
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 21/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 21/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628025-P1 | quai | Quai n°4 Voie 6/7 Au niveau du banc Au sol | 05:00 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | | 27,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00628025-P1 - 27,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ quai - Quai n°4 Voie 6/7 Au niveau du banc Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 22/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

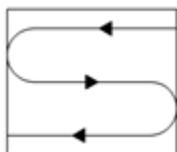


Figure 1 — Premier passage en S

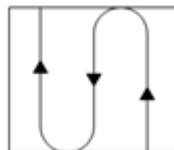


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002538-22052025-135047 du 22/05/2025 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002538 Date de réception : 22/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002538-001 Date d'analyse : 22/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628025
Référence prélèvement 00628025-P1
Date de prélèvement 21/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 2,72 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 27,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°10 - Voies 18 et 19

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002539 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628028

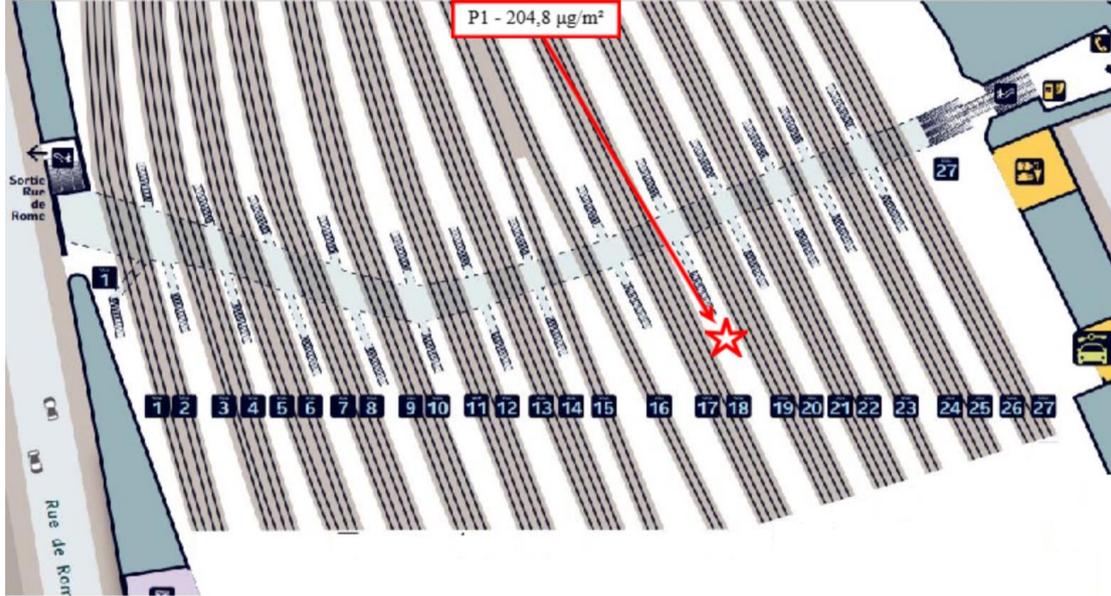
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 21/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 21/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|--|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628028-P1 | quai | Quai n°10 Voie 18 Au niveau du poteau de l'horloge Au sol | 05:25 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 204,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00628028-P1 - 204,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°10 Voie 18 Au niveau du poteau de l'horloge Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 22/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

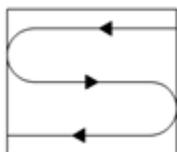


Figure 1 — Premier passage en S

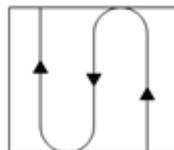


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002539-22052025-134929 du 22/05/2025 à 13:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002539
N° échantillon FlashLab : 25ENV002539-001

Date de réception : 22/05/2025
Date d'analyse : 22/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628028
Référence prélèvement 00628028-P1
Date de prélèvement 21/05/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 20,5 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 204,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°10 Voies 18-19

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV002578 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628031

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

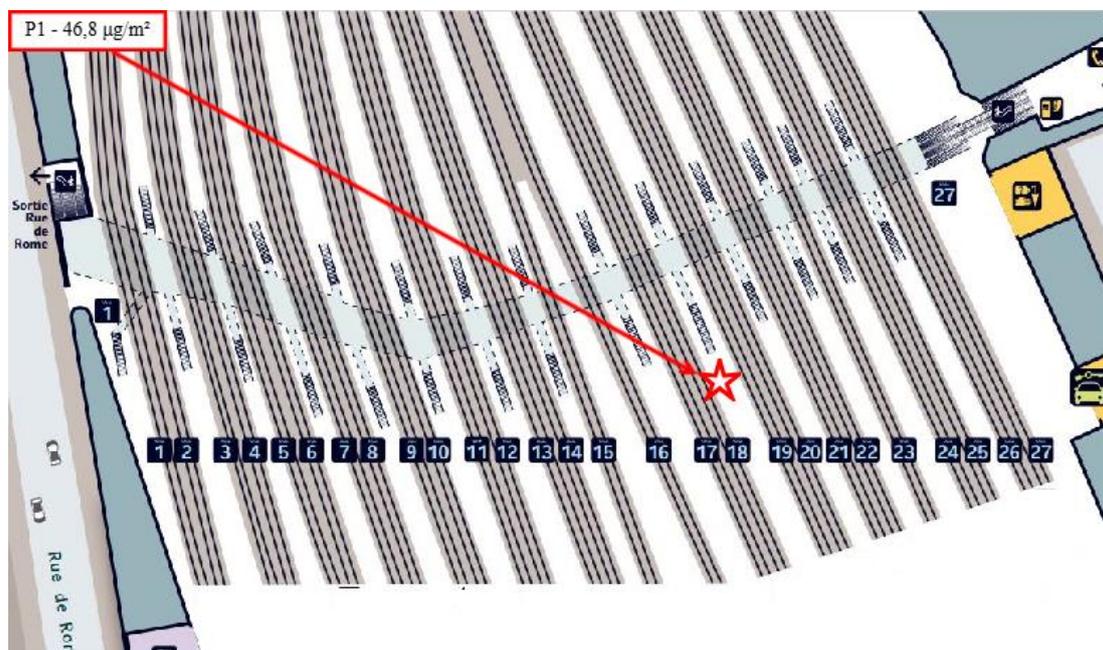
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 22/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 22/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628031-P1 | quai | Quai n°10 Voie 18 Début de quai Au sol | 05:11 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 46,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|--|
| | <p>00628031-P1 - 46,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ quai - Quai n°10 Voie 18 Début de quai Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 23/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

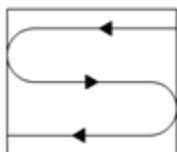


Figure 1 — Premier passage en S

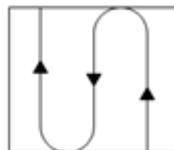


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002578-23052025-142006 du 23/05/2025 à 14:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002578 Date de réception : 23/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002578-001 Date d'analyse : 23/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628031
Référence prélèvement 00628031-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 4,68 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 46,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°5 Voies 8-9

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002579 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628097

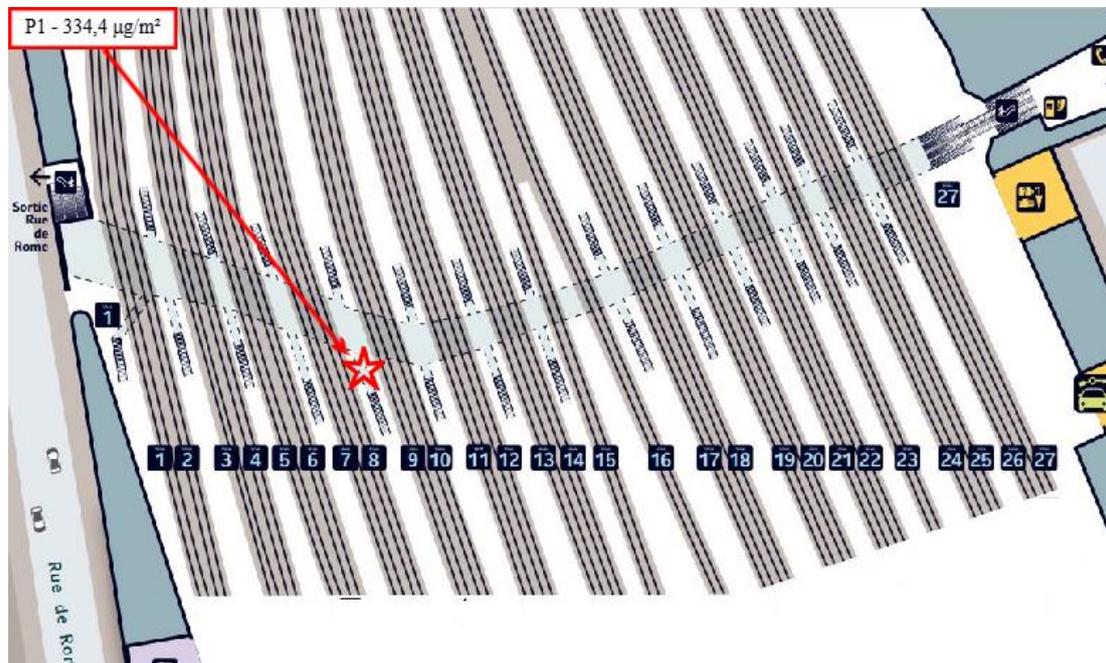
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 22/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 22/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|--------------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628097-P1 | quai | Quai n°5 Voie 8 - au niveau des panneaux publicitaire Au sol | 07:14 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 334,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00628097-P1 - 334,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai n°5 Voie 8 Au niveau des panneaux publicitaire Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 23/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

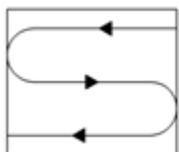


Figure 1 — Premier passage en S

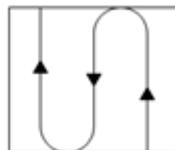


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002579-23052025-142114 du 23/05/2025 à 14:21

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002579
N° échantillon FlashLab : 25ENV002579-001

Date de réception : 23/05/2025
Date d'analyse : 23/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628097
Référence prélèvement 00628097-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 33,4 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 334,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°5 - Voies 8/9

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV002601 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00628100

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 23/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 23/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00628100-P1 | quai | Quai n°5 Voie 8 Au niveau du panneau publicitaire Au sol | 05:15 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 56,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|---|
| | <p>00628100-P1 - 56,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°5 Voie 8 Au niveau du panneau publicitaire Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 26/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

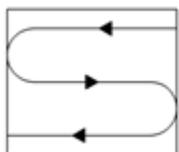


Figure 1 — Premier passage en S

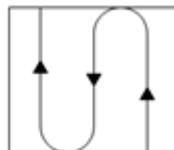


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002601-26052025-141240 du 26/05/2025 à 14:12

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002601 Date de réception : 26/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002601-001 Date d'analyse : 26/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00628100
Référence prélèvement 00628100-P1
Date de prélèvement 23/05/2025
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 5,60 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 56,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 - Voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002623 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627600

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

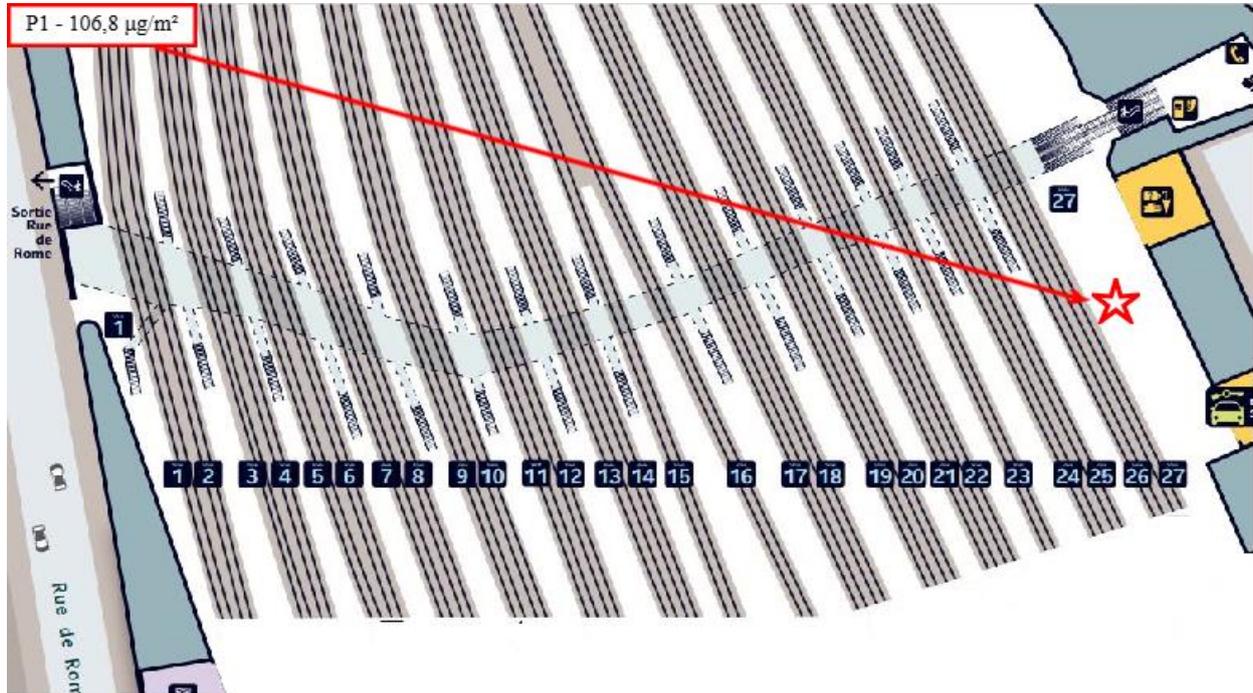
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 26/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 26/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|---|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627600-P1 | quai | Quai n°15 Voie 27 Début du quai Au sol | 08:56 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 106,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--------|---|
| | <p>00627600-P1 - 106,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai n°15 Voie 27 Début du quai Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 27/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

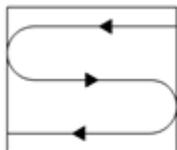


Figure 1 — Premier passage en S

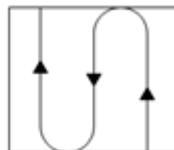


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002623-27052025-142459 du 27/05/2025 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002623
N° échantillon FlashLab : 25ENV002623-001

Date de réception : 27/05/2025
Date d'analyse : 27/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627600
Référence prélèvement 00627600-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 10,7 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 106,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 Voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV002638 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627603

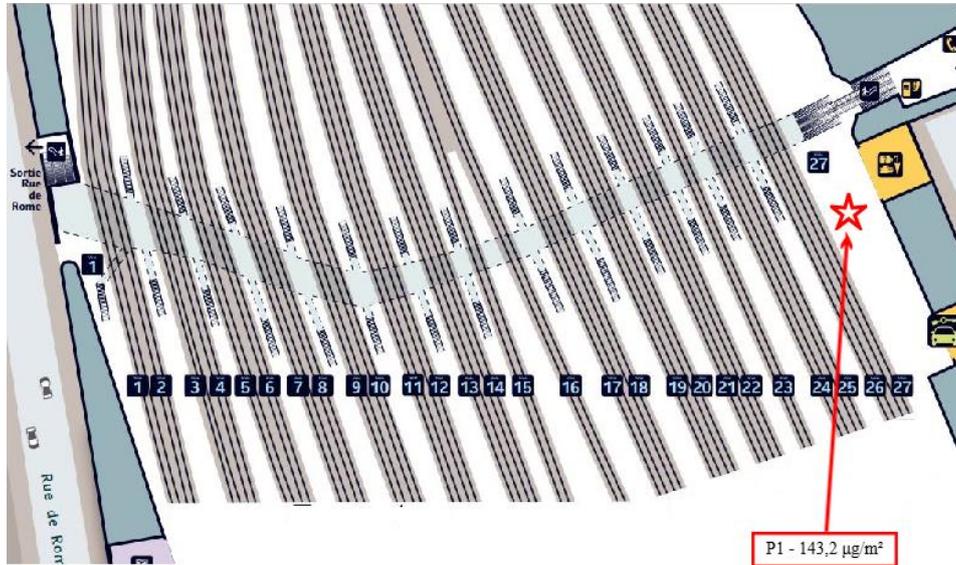
Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 27/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 27/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |
|-------------|-------|--|-------|-----------------------|---------------------------|----------|---|
| 00627603-P1 | quai | Quai n°15 Voie 27 Au niveau du local "objets trouvés" Au sol | 05:00 | Revêtement bitumineux | 0,1 m ² | - | 143,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |



| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|--------|---|
| | <p>00627603-P1 - 143,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai n°15 Voie 27 Au niveau du local "objets trouvés" Au sol</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p> |

Malakoff, le 28/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

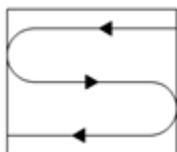


Figure 1 — Premier passage en S

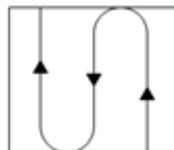


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002638-28052025-135123 du 28/05/2025 à 13:51

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002638
N° échantillon FlashLab : 25ENV002638-001

Date de réception : 28/05/2025
Date d'analyse : 28/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627603
Référence prélèvement 00627603-P1
Date de prélèvement 27/05/2025
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 14,3 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 143,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boitiers PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 16 pages + 33 pages du rapport d'analyse 25ENV002458-19052025-115412 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627584

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 15/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m² |
|--------------|-------|--|-------|--------------------|---------------------------|---|------------------------------|
| 00627584-P1 | quai | Quai n°1 Voie 1 PTS - pupitre Commande boutons | 10:58 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P2 | quai | Quai n° 2 Voie 2 PTS - pupitre Commande boutons | 11:49 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P3 | quai | Quai n° 2 Voie 3 PTS - pupitre Commande boutons | 11:51 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P4 | quai | Quai n°2 Voie 3 PTS Téléphone | 11:52 | Plastique | 0,01 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 100,0 µg/m² |
| 00627584-P5 | quai | Quai n°2 Voie 3 PTS Commande boutons verticale | 11:53 | Métal plastique | 0,028 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 35,7 µg/m² |
| 00627584-P6 | quai | Quai n°3 Voie 4 PTS - pupitre Commande boutons | 11:55 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 36,4 µg/m² |
| 00627584-P7 | quai | Quai n° 3 Voie 5 PTS - pupitre Commande boutons | 11:57 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 37,5 µg/m² |
| 00627584-P8 | quai | Quai n°4 Voie 6 PTS - pupitre Commande boutons | 11:58 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P9 | quai | Quai n°4 Voie 7 PTS - pupitre Commande boutons | 11:59 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P10 | quai | Quai n°5 Voie 8 PTS - pupitre Commande boutons | 12:00 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P11 | quai | Quai n°5 Voie 8 - PTS Téléphone | 12:02 | Plastique | 0,01 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <100,0 µg/m² |
| 00627584-P12 | quai | Quai n°5 Voie 8 PTS Commande boutons Verticale | 12:03 | Métal plastique | 0,028 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <35,7 µg/m² |
| 00627584-P13 | quai | Quai n°6 Voie 9 PTS - pupitre Commande boutons | 12:04 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P14 | quai | Quai n° 6 Voie 10 PTS - pupitre | 12:04 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie | < 28,4 µg/m² |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m² |
|--------------|-------|---|-------|--------------------|---------------------------|---|------------------------------|
| | | Commande boutons | | | | différente de 0,1 m² | |
| 00627584-P15 | quai | Quai n°6 Voie 11 PTS - pupitre Commande boutons | 12:05 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P16 | quai | Quai n°7 Voie 12 PTS - pupitre Commande boutons | 12:06 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 43,2 µg/m² |
| 00627584-P17 | quai | Quai n°7 Voie 13 PTS - pupitre Commande boutons | 11:17 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 103,4 µg/m² |
| 00627584-P18 | quai | Quai n°8 Voie 14 PTS - pupitre Commande boutons | 11:18 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 37,5 µg/m² |
| 00627584-P19 | quai | Quai n°8 Voie 14 PTS Téléphone | 22:17 | Plastique | 0,01 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <100,0 µg/m² |
| 00627584-P20 | quai | Quai n°8 Voie 14 Commande boutons verticale | 11:19 | Métal plastique | 0,028 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <35,7 µg/m² |
| 00627584-P21 | quai | Quai n°8 Voie 15 PTS - pupitre Commande boutons | 11:19 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P22 | quai | Quai n°9 Voie 16 PTS - pupitre Commande boutons | 11:22 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P23 | quai | Quai n°9 Voie 17 PTS - pupitre Commande boutons | 11:23 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P24 | quai | Quai n°10 Voie 18 PTS - pupitre Commande boutons | 11:24 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P25 | quai | Quai n°10 Voie 19 PTS - pupitre Commande boutons | 11:26 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 43,2 µg/m² |
| 00627584-P26 | quai | Quai n°11 Voie 20 PTS - pupitre Commande boutons | 11:27 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |
| 00627584-P27 | quai | Quai n°11 Voie 21 PTS - pupitre Commande boutons | 11:29 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | 31,8 µg/m² |
| 00627584-P28 | quai | Quai n°12 Voie 22 PTS - pupitre Commande boutons | 11:30 | Métal plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | < 28,4 µg/m² |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m ² |
|--------------|-------|---|-------|--------------------|---------------------------|---|--|
| 00627584-P29 | quai | Quai n°13 Voie 23 PTS - pupitre Commande boutons | 11:32 | Métal plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | < 28,4 µg/m ² |
| 00627584-P30 | quai | Quai n°13 Voie 24 PTS - pupitre Commande boutons | 11:34 | Métal plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | < 28,4 µg/m ² |
| 00627584-P31 | quai | Quai n°14 Voie 25 PTS - pupitre Commande boutons | 11:36 | Métal plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | < 28,4 µg/m ² |
| 00627584-P32 | quai | Quai n°14 Voie 26 PTS - pupitre Commande boutons | 10:37 | Métal plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | 59,1 µg/m ² |
| 00627584-P33 | quai | Quai n°15 Voie 27 PTS - pupitre Commande boutons | 11:38 | Métal plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | < 28,4 µg/m ² |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627584-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°1 Voie 1 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P2 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n° 2 Voie 2 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P3 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n° 2 Voie 3 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627584-P4 - < 100,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°2 Voie 3 PTS Téléphone</p> <p>Revêtement : Plastique</p> |
|  | <p>00627584-P5 - < 35,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°2 Voie 3 PTS Commande boutons verticale</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P6 – 36,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°3 Voie 4 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627584-P7 – 37,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n° 3 Voie 5 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P8 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°4 Voie 6 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P9 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°4 Voie 7 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627584-P10 - < 28,4 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P11 - <100,0 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS - pupitre Téléphone</p> <p>Revêtement : Plastique</p> |
|  | <p>00627584-P12 - <35,7 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS Commande boutons verticale</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627584-P13 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°6 Voie 9 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P14 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n° 6 Voie 10 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P15 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°6 Voie 11 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627584-P16 – 43,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°7 Voie 12 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P17 – 103,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°7 Voie 13 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P18 – 37,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627584-P19 - < 100,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 PTS Téléphone</p> <p>Revêtement : Plastique</p> |
|  | <p>00627584-P20 - < 35,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 Commande boutons verticale</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P21 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 15 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627584-P22 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°9 Voie 16 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P23 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°9 Voie 17 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P24 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°10 Voie 18 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627584-P25 – 43,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°10 Voie 19 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P26 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°11 Voie 20 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P27 – 31,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°11 Voie 21 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
| <p align="center">Photo non réalisée</p> | <p>00627584-P28 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°12 Voie 22 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P29 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°13 Voie 23 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P30 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°13 Voie 24 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P31 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°14 Voie 25 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 15/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|--|---|
|  | <p>00627584-P32 – 59,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°14 Voie 26 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |
|  | <p>00627584-P33 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°15 Voie 27 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal plastique</p> |

Malakoff, le 19/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

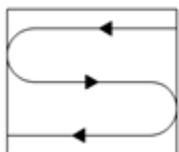


Figure 1 — Premier passage en S

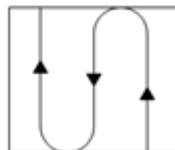


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-001 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-002 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-003 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P3
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-004 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P4
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-005 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P5
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-006 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P6
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,28 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 36,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.
Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-007 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P7
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,32 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 37,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.
Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-008 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P8
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-009 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P9
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-010 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P10
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-011 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P11
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-012 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P12
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-013 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P13
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-014 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P14
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-015 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P15
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-016 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P16
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,52 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 43,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-017 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P17
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 3,64 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 103,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-018 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P18
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,32 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 37,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-019 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P19
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-020 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P20
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-021 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P21
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-022 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P22
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-023 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P23
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-024 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P24
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-025 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P25
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,52 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 43,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.
Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-026 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P26
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-027 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P27
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,12 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 31,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.
Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-028 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P28
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-029 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P29
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.
Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-030 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P30
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-031 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P31
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115412 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-032 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P32
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 2,08 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 59,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002458-19052025-115413 du 19/05/2025 à 11:54

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/05/2025 à 14:30 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 25ENV002458 Date de réception : 15/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002458-033 Date d'analyse : 15/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627584
Référence prélèvement 00627584_P33
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

Modification de la surface de prélèvement suite à une demande client

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boitiers PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 14 pages + 33 pages du rapport d'analyse 25ENV002468 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25040162/00627586

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 16/05/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m² |
|--------------|-------|--|-------|-------------------|---------------------------|---|------------------------------|
| 00627586-P1 | quai | Quai n°1 Voie 1 PTS - pupitre Commande boutons | 04:00 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P2 | quai | Quai n°2 Voie 2 PTS - pupitre Commande boutons | 04:01 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P3 | quai | Quai n°3 Voie 3 PTS - pupitre Commande boutons | 04:03 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P4 | quai | Quai n°2 Voie 3 PTS Téléphone | 04:04 | Plastique | 0,01 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <100,0 µg/m² |
| 00627586-P5 | quai | Quai n°2 Voie 3 PTS Commande boutons | 04:05 | Métal / plastique | 0,028 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <35,7 µg/m² |
| 00627586-P6 | quai | Quai n°3 Voie 4 PTS - pupitre Commande boutons | 04:06 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P7 | quai | Quai n°3 Voie 5 PTS - pupitre Commande boutons | 04:08 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P8 | quai | Quai n°4 Voie 6 PTS - pupitre Commande boutons | 04:09 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P9 | quai | Quai n°4 Voie 7 PTS - pupitre Commande boutons | 04:10 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P10 | quai | Quai n°5 Voie 8 PTS - pupitre Commande boutons | 04:12 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P11 | quai | Quai n°5 Voie 8 PTS Téléphone | 04:14 | Plastique | 0,01 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <100,0 µg/m² |
| 00627586-P12 | quai | Quai n°5 Voie 8 PTS Commande boutons verticale | 04:16 | Métal / plastique | 0,028 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <35,7 µg/m² |
| 00627586-P13 | quai | Quai n°5 Voie 9 PTS - pupitre Commande boutons | 04:18 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P14 | quai | Quai n°6 Voie 10 PTS - pupitre Commande boutons | 04:20 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m ² |
|--------------|-------|---|-------|-------------------|---------------------------|---|--|
| 00627586-P15 | quai | Quai n°6 Voie 11 PTS - pupitre Commande boutons | 04:21 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P16 | quai | Quai n°7 Voie 12 PTS - pupitre Commande boutons | 04:22 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P17 | quai | Quai n°7 Voie 13 PTS - pupitre Commande boutons | 04:23 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P18 | quai | Quai n°8 Voie 14 PTS - pupitre Commande boutons | 04:25 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P19 | quai | Quai n°8 Voie 14 PTS Téléphone | 04:26 | Plastique | 0,01 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <100,0 µg/m ² |
| 00627586-P20 | quai | Quai n°8 Voie 14 PTS Commande boutons verticale | 04:28 | Métal / plastique | 0,028 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <35,7 µg/m ² |
| 00627586-P21 | quai | Quai n°8 Voie 15 PTS - pupitre Commande boutons | 04:30 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P22 | quai | Quai n°9 Voie 16 PTS - pupitre Commande boutons | 04:32 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | 68,2 µg/m ² |
| 00627586-P23 | quai | Quai n°9 Voie 17 PTS - pupitre Commande boutons | 04:34 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P24 | quai | Quai n°10 Voie 18 PTS - pupitre Commande boutons | 04:36 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P25 | quai | Quai n°10 Voie 19 PTS - pupitre Commande boutons | 04:38 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P26 | quai | Quai n°11 Voie 20 PTS - pupitre Commande boutons | 04:39 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P27 | quai | Quai n°11 Voie 21 PTS - pupitre Commande boutons | 04:40 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | <28,4 µg/m ² |
| 00627586-P28 | quai | Quai n°12 Voie 22 PTS - pupitre Commande boutons | 04:42 | Métal/plastique | 0,0352 m ² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² | 31,8 µg/m ² |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m² |
|--------------|-------|---|-------|-----------------|---------------------------|---|------------------------------|
| 00627586-P29 | quai | Quai n°13 Voie 23 PTS - pupitre Commande boutons | 04:43 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P30 | quai | Quai n°13 Voie 24 PTS - pupitre Commande boutons | 04:44 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P31 | quai | Quai n°14 Voie 25 PTS - pupitre Commande boutons | 04:45 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P32 | quai | Quai n°14 Voie 26 PTS - pupitre Commande boutons | 04:45 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |
| 00627586-P33 | quai | Quai n°15 Voie 27 PTS - pupitre Commande boutons | 04:48 | Métal/plastique | 0,0352 m² | Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² | <28,4 µg/m² |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627586-P1 - <28,4 µg/m² Quai n°1 Voie 1 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P2 - <28,4 µg/m² Quai n°2 Voie 2 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P3 - <28,4 µg/m² Quai n°3 Voie 3 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P4 - <100,0 µg/m² Quai n°2 Voie 3 PTS Téléphone</p> <p>Revêtement : Plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627586-P5 - <35,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°2 Voie 3 PTS Commande boutons verticale</p> <p>Revêtement : Métal / plastique</p> |
|  | <p>00627586-P6 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°3 Voie 4 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P7 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°3 Voie 5 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P8 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°4 Voie 6 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627586-P9 - <28,4 µg/m² Quai n°4 Voie 7 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P10 - <28,4 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P11 - <100,0 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS Téléphone</p> <p>Revêtement : Plastique</p> |
|  | <p>00627586-P12 - <35,7 µg/m² Quai n°5 Voie 8 PTS Commande boutons verticale</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627586-P13 - <28,4 µg/m² Quai n°5 Voie 9 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P14 - <28,4 µg/m² Quai n°6 Voie 10 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P15 - <28,4 µg/m² Quai n°6 Voie 11 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P16 - <28,4 µg/m² Quai n°7 Voie 12 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>00627586-P17 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°7 Voie 13 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P18 - <28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P19 - <100,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 PTS Téléphone Revêtement : Plastique</p> |
| <p align="center">Photo non réalisée</p> | <p>00627586-P20 - <35,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai n°8 Voie 14 PTS Commande boutons verticale Revêtement : Métal / plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627586-P21 - <28,4 µg/m² Quai n°8 Voie 15 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P22 - 68,2 µg/m² Quai n°9 Voie 16 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P23 - <28,4 µg/m² Quai n°9 Voie 17 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P24 - <28,4 µg/m² Quai n°10 Voie 18 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627586-P25 - <28,4 µg/m² Quai n°10 Voie 19 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P26 - <28,4 µg/m² Quai n°11 Voie 20 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P27 - <28,4 µg/m² Quai n°11 Voie 21 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P28 - 31,8 µg/m² Quai n°12 Voie 22 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESSCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627586-P29 - <28,4 µg/m² Quai n°13 Voie 23 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P30 - <28,4 µg/m² Quai n°13 Voie 24 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P31 - <28,4 µg/m² Quai n°14 Voie 25 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |
|  | <p>00627586-P32 - <28,4 µg/m² Quai n°14 Voie 26 PTS - pupitre Commande boutons Revêtement : Métal/plastique</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 16/05/2025

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>00627586-P33 - <28,4 µg/m² Quai n°15 Voie 27 PTS - pupitre Commande boutons</p> <p>Revêtement : Métal/plastique</p> |

Malakoff, le 20/05/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

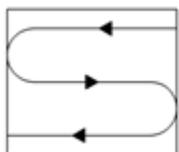


Figure 1 — Premier passage en S

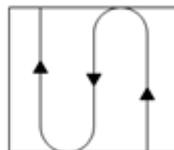


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-001

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-002 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-003

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P3
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-004

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : HI25040162-00627586
Référence prélèvement : 00627586_P4
Date de prélèvement : Information non communiquée
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : Information non communiquée
Surface essuyée : 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-005

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : HI25040162-00627586
Référence prélèvement : 00627586_P5
Date de prélèvement : Information non communiquée
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : Information non communiquée
Surface essuyée : 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-006 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P6
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-007 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P7
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-008

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P8
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-009 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P9
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-010 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P10
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-011

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P11
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-012 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P12
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-013

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P13
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-014 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P14
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-015 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P15
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-016

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P16
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-017 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P17
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-018 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P18
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-019 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P19
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-020 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P20
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-021

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P21
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-022 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P22
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 2,40 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 68,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-023 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P23
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-024 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P24
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-025 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P25
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-026

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P26
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-027

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P27
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-028

Date de réception : 16/05/2025
Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P28
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,12 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 31,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-029 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P29
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-030 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P30
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-031 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P31
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-032 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P32
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV002468-19052025-160958 du 19/05/2025 à 16:09

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV002468 Date de réception : 16/05/2025
N° échantillon FlashLab : 25ENV002468-033 Date d'analyse : 16/05/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25040162-00627586
Référence prélèvement 00627586_P33
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

